

EDITO

Ce nouveau numéro du Petit Rapporteur vous invite à découvrir les multiples facettes de la vie à Mazerulles. Vous y retrouverez les projets structurants de la commune, comme la création du lotissement « Le Village » et les réflexions en cours sur la sécurisation de la RD 674. Ces initiatives témoignent de notre volonté d'offrir un cadre de vie toujours plus agréable, sûr et accueillant.

Vous pourrez également revivre les temps forts de ces derniers mois : la fête de la Saint-Jean et son impressionnant bûcher, la Fête des Voisins, les animations sportives portées par nos jeunes, ou encore la soirée « gaming » qui a transformé la salle polyvalente en véritable salle d'arcade. Sans oublier les actions solidaires du CCAS, les efforts collectifs pour l'arrosage des massifs, et les aides proposées pour vos projets de rénovation énergétique.

Enfin, un mot sur la mémoire de notre village. Vous avez été plusieurs à répondre à notre appel en nous confiant d'anciennes photos de Mazerulles. Ces images, parfois émouvantes, souvent pleines de charme, sont de véritables trésors. Pour valoriser ce patrimoine, nous avons décidé d'en publier régulièrement dans les prochains numéros du Petit Rapporteur. Une manière simple et chaleureuse de faire vivre notre histoire commune, et de transmettre aux plus jeunes le souvenir de ce qu'était Mazerulles autrefois.

Bonne lecture à toutes et à tous, et bel été sous le signe du lien, du partage... et de la mémoire retrouvée.

SOMMAIRE

	HISTOIRE	2
	<i>L'Impasse Etienne MEHUL</i>	
	FEU DE LA SAINT JEAN	2
	<i>De la palette au bûcher</i>	
	FETE DES VOISINS	4
	<i>Un moment festif autour d'un verre et d'un repas partagé</i>	
	SECURISATION ROUTIERE	4
	<i>Point d'avancement sur la RD 674</i>	
	JOURNEE SPORTS NOUVEAUX	7
	<i>Des Olympiades pleines d'énergie portées par les ados</i>	
	MARCHE DU 1^{ER} MAI	7
	<i>La récolte du bonheur</i>	
	RENOVATION ENERGETIQUE	8
	<i>La commune vous donne un coup de pouce !</i>	
	ACTIVITE PHYSIQUE	8
	<i>Les terrains de pétanques sont là pour vous</i>	
	MICRO-COUPURES D'ELECTRICITE	9
	<i>Aidez-nous à faire remonter l'information !</i>	
	SOIREE SENIORS	9
	<i>Strass et paillettes – Une sortie à ILOA organisée par le CCAS</i>	
	CANICULE	10
	<i>Le CCAS veille sur les personnes vulnérables</i>	
	ARROSAGE	11
	<i>Une goutte d'eau pour nos massifs, un geste pour notre village, la commune a besoin de vous</i>	
	SOIREE ADO	12
	<i>Une soirée « gaming » retro et futuriste pour nos ados</i>	
	URBANISME	13
	<i>Le lotissement « Le village », un nouveau quartier prend vie</i>	
	ACTIVITE PHYSIQUE	13
	<i>Gym, pilâtes, cardio : A la recherche d'un nouveau souffle pour la rentrée</i>	
	VIVRE ENSEMBLE	14
	<i>Rappels des bonnes pratiques de voisinage</i>	
	DEMOGRAPHIE	15
	ANIMATIONS	15
	INFORMATIONS DIVERSES	16
	<i>En bref</i>	

MAIRIE

 **Mardi** : de 12h30 à 16h00

 **Jeudi** : de 09h00 à 12h00
et de 12h30 à 16h00

 **Samedi** : de 08h00 à 12h00

Ouverture d'ouverture de la
mairie, que le samedi matin du
04/08/2025 au 23/08/2025

Tel : 03.83.31.62.71

Tel M. le Maire : 06.18.11.53.54

e@mail : mairiemazerulles@orange.fr

Site internet : www.mairie-mazerulles.fr

Adresse : 2, rue de Nancy 54280 MAZERULLES

Bibliothèque : 06.19.28.20.13 (Mme JOB)

HISTOIRE - L'IMPASSE ÉTIENNE MEHUL

Sébastien
KEMPPF



Mazerulles s'apprête à accueillir de nouveaux habitants grâce à la création d'un lotissement de quatre maisons individuelles, situé à l'entrée du village en venant de Champenoux. Ce lotissement, désigné sous le nom de « Le Village » dans les documents d'aménagement, sera desservi par une impasse.

Lors de la séance du 20 décembre 2024, le Conseil municipal a décidé de nommer cette voie « Impasse Étienne Méhul », en hommage à un grand compositeur français dont les racines familiales remontent à notre commune.

Étienne (Nicolas) Méhul (1763–1817), contemporain de Haydn et Beethoven, fut l'un des fondateurs du Conservatoire de Paris et le compositeur



d'opéras le plus influent en France durant la Révolution. Il est notamment l'auteur du célèbre « Chant du départ » (1794), hymne patriotique emblématique de cette époque. Son œuvre, qui a profondément marqué Hector Berlioz, comprend entre autres 35 opéras-comiques, 4 ballets et 4 symphonies.

Bien qu'il soit né à Givet, dans les Ardennes, Étienne Méhul est le fils de Jean Méhul, baptisé à Mazerulles en 1729. Ce dernier fut instituteur et assesseur du curé dans notre commune.

C'est pour honorer ce lien entre Mazerulles et ce grand nom de la musique française que le Conseil municipal a choisi d'inscrire le nom d'Étienne Méhul dans notre toponymie locale.

FEU DE LA SAINT JEAN : DE LA PALETTE AU BUCHER

Patrick
HERDIER



Robert
JOUSSEMET



Chaque année, c'est plusieurs mois de travail, de février à juin, chaque samedi matin, pour donner vie au projet autour de la sorcière... qui finira brûlée en quelques heures.

Aberration ? Délire ? Extravagance ? Folie douce ? Peut-être. Mais quel bonheur de se retrouver, souvent une dizaine de bénévoles, pour aller au bout de cette idée un peu folle.

Combien de palettes démontées, de planches, de mardiers, de perches de 6, 8, et parfois 10 mètres sont utilisés ? Combien de clous, de vis, de panneaux, de portes, de fenêtres, de bois en tout genre sont récupérés ? Plusieurs camions de matériaux récupérés, des kilos de visserie engloutis...

Tout cela pour construire ce bûcher monumental qui, depuis 2009, illumine la plus courte nuit de juin.

Alors, **merci** à tous : Benoît, Christophe, Fred, Filou, Jean-Marie, Jérôme, Laurent, Michel, Pascal, Philippe, Thierry (venu de Velaine-sous-Amance), Thomas... Les fidèles, les anciens, et les plus jeunes comme Amélie, Chloé, Paul et Valentin, qui nous ont rejoints ces dernières années. Sans oublier **le café de Véronique**, cette pause précieuse qui réchauffe les cœurs.





Puis vient la dernière ligne droite : l'effervescence des trois jours avant le grand soir. Il faut aller chercher les tables, les bancs, les chapiteaux, tout le matériel et la nourriture. Le jour J, dès 8h, une vingtaine de bénévoles s'activent. À 14h, c'est le début de la cuisson des frites : au moins 100 kg, sous un soleil souvent généreux. À 17h, les cinq barbecues s'allument pour cuire 800 saucisses. À 19h, c'est l'heure de l'apéro : bières



pression, Picon, Kir... Les trois tireuses tournent à plein régime, les serveurs aussi !

À partir de 20h30, c'est le coup de feu pour les repas, suivi du dessert — cette année, des crêpes.

Et puis, quand la nuit tombe, dans la pénombre du crépuscule, c'est enfin l'heure. Après le feu d'artifice, l'embrasement. Plusieurs centaines de personnes assistent, fascinées, à ce spectacle de flammes et de lumière. La sorcière résiste... mais finit toujours par s'écrouler. Et nous, bénévoles, sommes fiers d'avoir mené ce projet jusqu'au bout.

Mais ce n'est pas encore fini. Il faut tout ranger, tout remettre à l'abri. À 3h du matin, la place est nette. Le repos est bien mérité pour les courageux restés jusqu'au bout de la nuit. Et les trois premiers jours de la semaine suivante, le matériel prêté est rendu.



Un immense merci à tous les bénévoles, qu'ils soient bâtisseurs de la première heure ou serveurs d'un jour. Sans vous, rien ne serait possible. Grâce à vous, le succès est au rendez-vous, année après année.

Les projets sont ambitieux, il faut des bras, des idées, de l'envie. L'ambiance est garantie, et la récompense est là, en apothéose. On vous attend de mars à juin.



À l'année prochaine, avec une nouvelle sorcière...

Les idées sont déjà en train de germer.

LA FETE DES VOISINS – UN MOMENT FESTIF AUTOUR D’UN VERRE ET D’UN REPAS PARTAGE

Patrick
HERDIER



Après un après-midi placé sous le signe de la découverte de sports insolites, la Fête des Voisins a pris le relais au centre technique communal.

Ce rendez-vous festif a permis aux habitants de se retrouver dans une ambiance détendue, propice aux échanges. Que ce soit entre voisins de palier ou entre



habitants qui se croisent moins souvent, les discussions ont fusé autour d’un verre et de mets partagés.

La bonne humeur, les rires et la convivialité étaient au rendez-vous, confirmant une fois de plus que ces moments simples sont essentiels pour renforcer le lien social au sein de notre village.

SECURISATION ROUTIERE : POINT D’AVANCEMENT SUR LA RD 674

Robert
JOUSSEMET



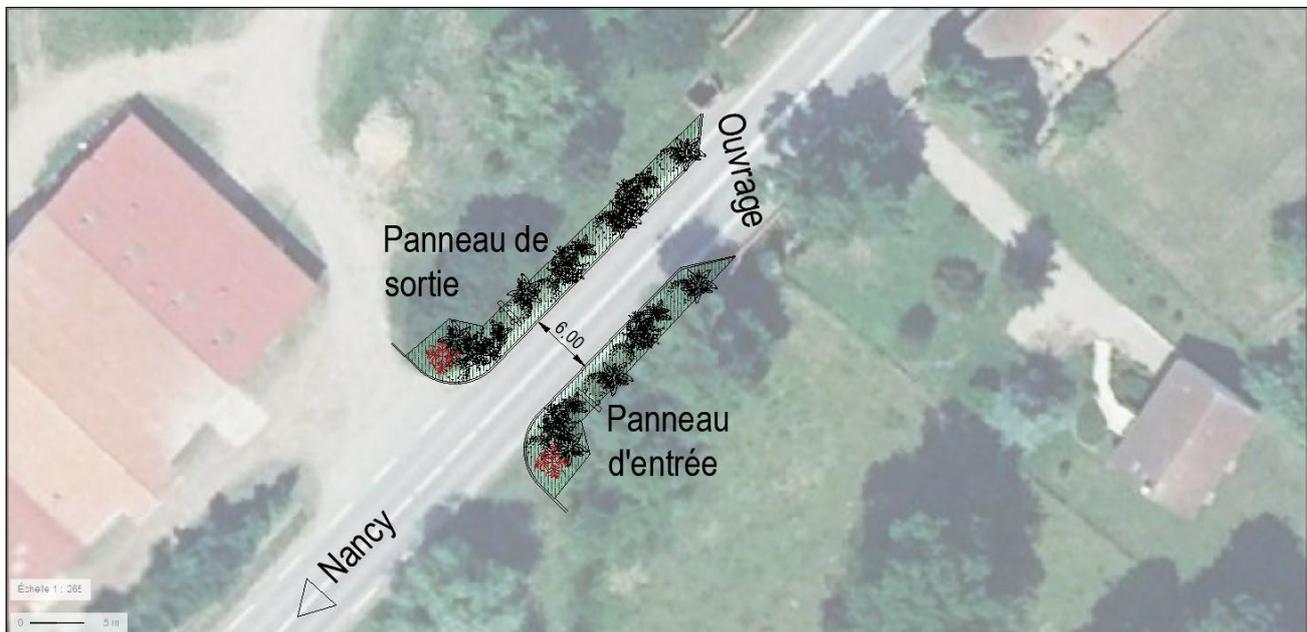
Le projet de sécurisation de la RD 674 a été au cœur de plusieurs réunions de travail en 2024, réunissant des volontaires de la commune, accompagnés par le Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement (CAUE) de Meurthe-et-Moselle ainsi que par Meurthe & Moselle Développement (MMD 54).

Voici les principales idées qui ont émergé de ces échanges en tenant compte des contraintes réglementaires, financières, de praticité ou de faisabilité :

- **Entrées et sorties du village**

Un consensus s’est dégagé autour de l’idée de rétrécir la largeur de la chaussée et de végétaliser les abords afin de marquer visuellement

l’entrée dans le village et inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.



- **Rue de Nancy**

Pour améliorer la sécurité du stationnement, il est proposé de rétrécir la chaussée et d'alterner plantations et emplacements de stationnement, créant ainsi un effet de chicane. Une autre piste évoquée : l'installation d'une bande

centrale en relief, franchissable, pour renforcer la perception de rétrécissement, accompagnée d'un feu adaptatif (vert si la vitesse est respectée).



- **Carrefour rue de Nancy / rue de l'Église – croisement route de Brin-sur-Seille**

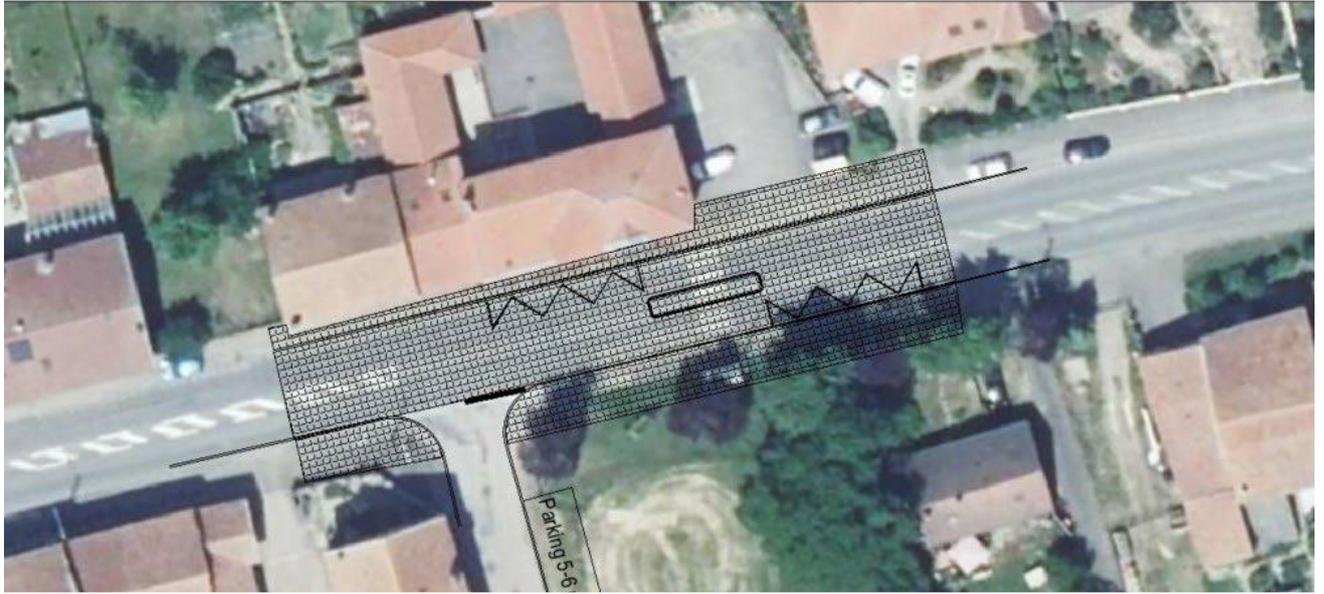
À ce stade, aucune solution pleinement satisfaisante n'a été trouvée. La création d'un giratoire ou d'un plateau surélevé se heurte à des contraintes importantes : acquisition foncière, nuisances sonores et coût élevé. Une bande centrale pourrait aider à canaliser la circulation

et éviter les coupes de virage. Le maintien du tourne-à-gauche présente des avantages pour la fluidité sur l'axe Nancy / Château-Salins, mais ne résout pas les difficultés de manœuvre, sauf si la vitesse du flux est réduite.

- **Zone Centre – Mairie**

Il est fortement souhaité de revoir l’emplacement des arrêts de bus. Actuellement, les passagers doivent contourner le bus pour voir les véhicules arrivant de la gauche, ce qui pose un

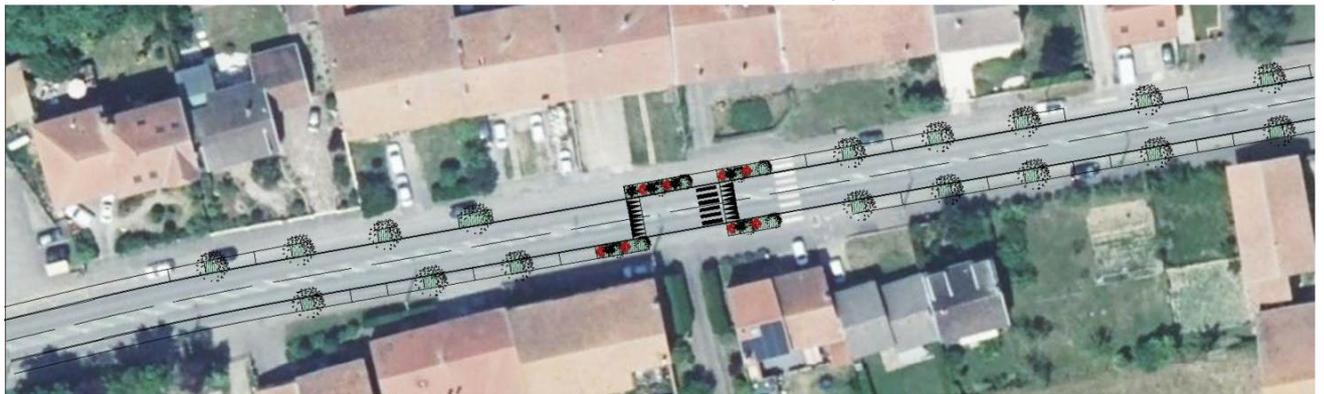
problème de sécurité. La création d’un plateau surélevé avec un revêtement différencié pour matérialiser le cœur du village a été suggérée, mais son coût pourrait être conséquent.



- **Rue de Château-Salins**

Un certain consensus s’est formé autour de la nécessité de rénover les trottoirs, aujourd’hui très dégradés, et de sécuriser le stationnement

par des îlots de verdure. Pour contribuer à limiter la vitesse, la réduction de la largeur de la chaussée pourrait être associée à un feu vert récompense, ou à un îlot surélevé.



Prochaines étapes (2025–2026)

La commune va poursuivre le travail avec MMD 54 pour être accompagnée dans la recherche d’un maître d’œuvre en vue de l’élaboration d’un Avant-Projet Sommaire (APS). Ce document permettra de constituer un dossier de financement auprès des instances régionales et nationales, en vue d’une réalisation des travaux en 2026 et 2027.



Aurélie GERARD



Sandra GOUDERAUX



Marie-Françoise JOB



JOURNEE SPORTS NOUVEAUX - DES OLYMPIADES PLEINES D'ENERGIE PORTEES PAR LES ADOS

A l'initiative des adolescents de la commune, et avec le soutien du CCAS et de Johann, animateur du CTJEP (Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Éducation Populaire), un après-midi sportif a été organisé le samedi 24 mai 2025.



Cette olympiade originale a rassemblé jeunes et parents autour de jeux dynamiques et peu connus :



dodgeball, tchoukball, speedminton, flag et kin-ball. L'ambiance était à la fois compétitive et bon enfant, avec des épreuves demandant adresse, imagination et esprit d'équipe.

Un beau moment de partage intergénérationnel, où chacun a pu se dépasser tout en s'amusant !



MARCHE DU 1^{ER} MAI - LA RECOLTE DU BONHEUR

Benoit PUYMEGE



Quel plaisir de profiter des premiers beaux jours de mai pour se retrouver autour de la traditionnelle marche du 1er mai !

Guidé par Benoît PUYMEGE, le groupe s'est aventuré à travers les sentiers de la forêt de Mazerulles, dans une ambiance conviviale et détendue.

L'objectif ? Partager un moment de nature et récolter les précieuses clochettes du bonheur : le muguet, symbole de chance et de renouveau.

Une belle parenthèse printanière, entre balade, échanges et sourires.



RENOVATION ENERGETIQUE - LA COMMUNE VOUS DONNE UN COUP DE POUCE !

Franck
DIEDLER



Vous envisagez des travaux pour améliorer votre logement ? Que ce soit pour **réduire vos factures d'énergie**, **adapter votre logement à la perte d'autonomie**, ou **réhabiliter un bien dégradé**, des aides financières existent... et la **commune de Mazerulles vous soutient encore davantage !**

💡 **Des travaux utiles pour votre confort, votre santé... et votre portefeuille !**

Grâce à un partenariat avec la **Communauté de Communes**, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement et d'un financement renforcé :

Des permanences près de chez vous

Sur rendez-vous chaque mercredi matin (8h30-12h30), en alternance :

- À Champenoux, France Services
47 rue St-Barthélémy
- À Nomeny, France Services – La Poste
4 bis rue du Grand Couronné



Contact ALEC Nancy Grands Territoires
03 83 37 25 87 | info@alec-nancy.fr
www.alec-nancy.fr

- **✓ Jusqu'à 95 % de vos travaux pris en charge** pour les ménages aux revenus très modestes
- **✓ Jusqu'à 60 %** pour les revenus intermédiaires
- **✓ Et un bonus de 500 € offert par la commune de Mazerulles !**
Ces aides complètent les dispositifs nationaux existants comme : **MaPrimeRénov'**, **MaPrimeAdapt'**, etc.
- **🤝 Un accompagnement gratuit et personnalisé**

Vous avez un projet ?

Prenez contact avec un **Conseiller de l'ALEC Nancy Grands Territoires**. Il vous accompagne **gratuitement** à chaque étape :

- Quels travaux réaliser ?
- Quelles aides solliciter ?
- Comment constituer votre dossier ?

ACTIVITE PHYSIQUE : LES TERRAINS DE PETANQUE SONT LA POUR VOUS !

Sédric
BLIN



La commune met à disposition plusieurs terrains de pétanque pour le plaisir de tous les habitants.

Ces terrains sont **protégés par des bâches** afin de limiter la repousse des mauvaises herbes et d'en faciliter l'entretien. Mais ils **restent parfaitement praticables !**

👉 **Vous souhaitez jouer ? Rien de plus simple !** Il vous suffit de **retirer la bâche**, de profiter de votre partie, puis de **la remettre en place** une fois terminée.

Un petit geste qui permet à chacun de retrouver un terrain propre et agréable.

🎯 Que vous soyez joueur occasionnel ou passionné de boules, **ces espaces sont les vôtres** : n'hésitez pas à en profiter librement, dans le respect de tous.



MICRO-COUPURES D'ÉLECTRICITÉ : AIDEZ-NOUS À FAIRE REMONTRER L'INFORMATION !

Franck
DIEDLER



Vous avez constaté de brèves interruptions de courant chez vous ? Ces **micro-coupures**, bien qu'elles ne durent que quelques fractions de seconde, peuvent endommager vos appareils électroniques sensibles.



Elles peuvent être dues à un dysfonctionnement sur le **réseau ENEDIS** ou à un problème **au sein de votre installation électrique**.

Pourquoi signaler ces coupures ?

ENEDIS a déjà été informé de perturbations sur notre commune, mais pour **mieux localiser et résoudre le problème**, l'opérateur a besoin de **plus de données**.

Ce que vous pouvez faire

Si vous constatez une micro-coupure, merci d'envoyer un **mail à la mairie de Mazerulles** avec les informations suivantes :

- Votre adresse
- Le jour de la coupure
- L'heure la plus précise (heures et minutes)

Ces signalements permettront à ENEDIS d'agir plus efficacement pour rétablir un service stable et fiable.

Merci pour votre vigilance et votre contribution à l'amélioration du quotidien de tous les habitants !

SOIREE SENIORS - STRASS ET PAILLETES - UNE SORTIE A ILOA ORGANISEE PAR LE CCAS

Isabelle
BELLOY



Marie-Françoise
JOB



Philippe
THIVET



A l'initiative du **CCAS**, les séniors de la commune ont partagé un moment convivial et festif lors d'une sortie au **cabaret ILOA de Dommartemont**, le **dimanche 11 mai 2025**.

Après un délicieux repas, les participants ont assisté à un **spectacle haut en couleurs**, mêlant strass, paillettes, musique et bonne humeur.

Cette sortie a été l'occasion pour nos aînés de **se retrouver, d'échanger et de vivre un moment de détente** dans une ambiance chaleureuse.





En période de fortes chaleurs, il est essentiel d'adopter les bons réflexes... mais aussi de **veiller les uns sur les autres**.

Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** met en place un dispositif d'accompagnement pour les personnes dites « vulnérables » inscrites auprès de la commune.

Les **bénévoles du CCAS** assurent un suivi (appels téléphoniques, visites à domicile...) en fonction du niveau d'alerte déclenché par la Préfecture.

Inscription au registre canicule

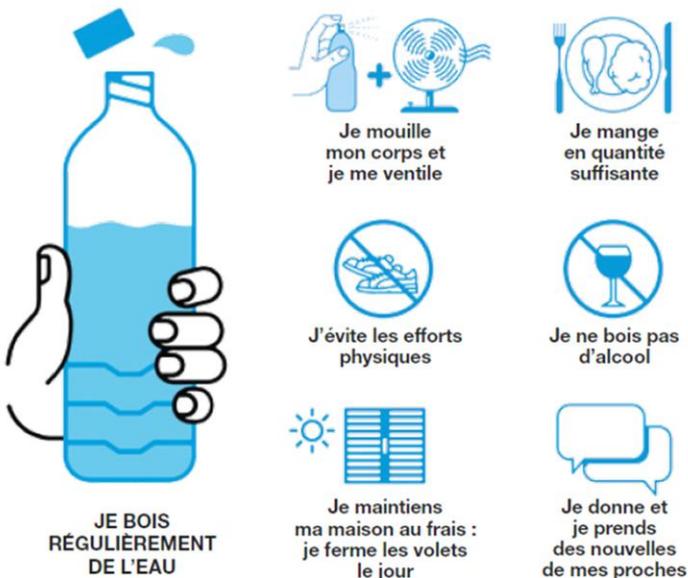
Le **recensement des personnes vulnérables** est en cours. Ce registre, intégré au **plan d'alerte et d'urgence départemental**, permet une intervention rapide en cas de canicule ou de situation exceptionnelle.

Peuvent s'y inscrire, les personnes :

- de **plus de 65 ans** vivant à domicile
- de **plus de 60 ans inaptes au travail**
- en **situation de handicap** de plus de 18 ans

L'inscription est volontaire : chacun est libre d'apprécier sa situation et de demander à figurer sur le registre.

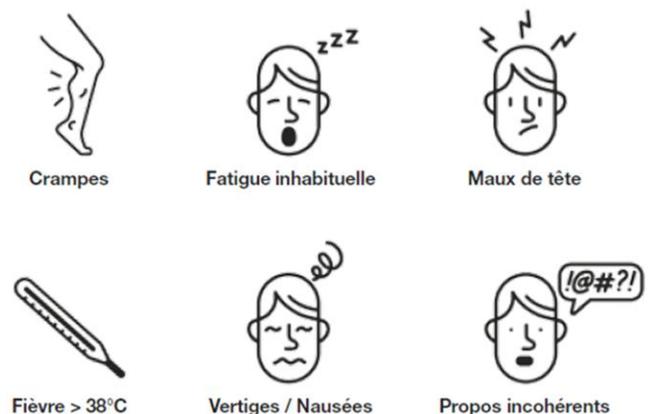
En période de canicule, quels sont les bons gestes ?



ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si **je suis enceinte**, **j'ai un bébé** ou **je suis une personne âgée**.
Si **je prends des médicaments** : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte ?



Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15**.

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



Vous ne le savez peut-être pas, mais notre employé communal Léo RICHARD, n'a pas souhaité renouveler son contrat. Nous mettons tout en œuvre pour le remplacer le plus rapidement possible. À ce jour, nous ne savons pas si nous pourrions recruter une nouvelle personne d'ici la fin de l'été.



ARROSEUR VOLONTAIRE

Cette situation nous amène à une problématique concrète : l'arrosage des massifs de fleurs répartis dans notre commune. Afin de préserver la beauté de notre cadre de vie et éviter que nos massifs ne souffrent de la sécheresse estivale, le conseil municipal assurera une partie de l'arrosage. Toutefois, cette tâche est conséquente, et nous faisons appel à votre solidarité.

Nous lançons donc un appel aux volontaires ! Si vous avez un peu de temps et l'envie de contribuer à l'embellissement de notre village, vous pouvez vous porter volontaire pour arroser un ou plusieurs massifs.

Voici comment cela fonctionnera :

- Un plan Google Maps avec la localisation et la numérotation des massifs sera en mairie.
- Un calendrier hebdomadaire permettra de répartir les arrosages.
- Les habitants intéressés pourront se déclarer en mairie, en précisant :
 - Le(s) massif(s) qu'ils souhaitent arroser
 - La ou les semaines durant lesquelles ils réaliseront ces arrosages

L'objectif est double :

1. Éviter les oublis : chaque massif doit être arrosé régulièrement.
2. Éviter les doublons : inutile d'arroser plusieurs fois le même massif si un voisin l'a déjà fait !

Ce système collaboratif nous permettra de préserver nos espaces fleuris tout en renforçant les liens entre habitants. Un grand merci d'avance à toutes celles et ceux qui répondront à cet appel !

Pour toute question ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à passer en mairie ou à nous contacter par téléphone ou par mail.





SOIREE ADO - UNE SOIREE "GAMING" RETRO ET FUTURISTE POUR NOS ADOS

Marie-Françoise
JOB



La salle polyvalente s'est transformée en véritable temple du jeu vidéo à l'occasion d'une soirée exceptionnelle dédiée aux adolescents du village.

Organisée par le CCAS et Johann, animateur du CTJEP (Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Education Populaire), cette animation a rencontré un franc succès !



Au programme :

🎮 Des bornes d'arcade des années 80 et 90 pour une immersion nostalgique dans les classiques du jeu vidéo

🎮 Des consoles rétro pour redécouvrir les jeux qui ont marqué plusieurs générations

🧠 Des ordinateurs récents et puissants pour tester des expériences en réalité virtuelle bluffantes

💡 Un espace découverte pour comprendre comment on conçoit un jeu vidéo aujourd'hui



Les jeunes ont pu s'amuser, découvrir, apprendre... et surtout partager un moment convivial autour d'une passion commune. L'ambiance était à la fois ludique, curieuse et joyeuse !



🍝 Et pour reprendre des forces, un bon plat de spaghettis bolognaises a été servi à tous les participants. Un vrai régal qui a permis de prolonger les échanges autour de la table.



Un grand merci à David MERLAN de la société N-TEK située à Brin sur Seille pour la qualité de l'animation.

Les sourires des jeunes en disaient long : cette soirée restera dans les mémoires !

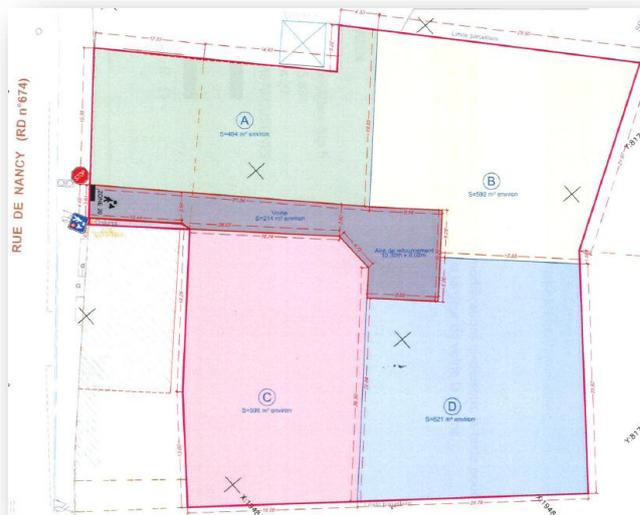


URBANISME : LOTISSEMENT « LE VILLAGE » : UN NOUVEAU QUARTIER PREND VIE



Le lotissement situé à l'entrée de notre commune, en venant de Champenoux, arrive à son terme. Quatre parcelles, libres de constructeur, sont désormais disponibles à la vente.

Ce projet, initié lors du précédent mandat, se concrétise aujourd'hui. Il marque une nouvelle étape dans le développement de notre village et offrira à de nouvelles familles l'opportunité de s'y installer, contribuant ainsi à la vitalité et au dynamisme de notre communauté.



ACTIVITE PHYSIQUE : GYM, PILATES, CARDIO : A LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA RENTREE



Les trois cours de sport proposés cette saison — gymnastique senior, pilâtes et cardio-renforcement musculaire — se sont achevés fin juin, après une année dynamique et conviviale.



Près d'une quarantaine de participants ont profité des séances animées par Florian DELL'ESSA, dans une ambiance bienveillante où chacun a pu progresser à son rythme.

Malheureusement, il ne pourra pas poursuivre ses activités sur notre commune à la rentrée prochaine. Afin de maintenir cette offre sportive appréciée, la commune est activement à la recherche d'un nouveau professeur pour reprendre ces trois disciplines dès septembre.

Nous vous tiendrons informés dès que possible des modalités de reprise et d'inscription. En attendant, n'hésitez pas à en parler autour de vous : toute recommandation ou contact peut nous aider à faire perdurer ces moments de bien-être et de lien social.



Pour préserver la tranquillité et le bien-être de tous, quelques règles simples de bon voisinage sont à respecter.

Travaux bruyants : des horaires à respecter



Les travaux de bricolage ou de jardinage peuvent occasionner des nuisances sonores.

Afin de limiter les désagréments, un

arrêté préfectoral encadre leurs horaires :

- **En semaine** : de 8h00 à 20h00
- **Samedi** : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **Dimanches et jours fériés** : de 10h00 à 12h00

Merci de veiller à respecter ces créneaux pour le confort de tous.

Brûlage des déchets : interdit à l'air libre

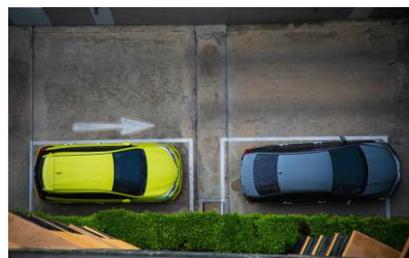
Le brûlage à l'air libre des déchets, y compris les déchets verts (branchages, tailles, etc.), est strictement interdit par le règlement sanitaire départemental.



Des solutions existent pour vous en débarrasser :

- **Déchets verts** : les plateformes les plus proches se trouvent à **Moncel-sur-Seille, Laitre-sous-Amance** et **Buissoncourt**.
- **Déchets recyclables** : une plateforme d'apport volontaire est disponible près du cimetière (papier, carton, verre, plastiques spécifiques).
- **Ordures ménagères** : ramassage chaque **jeudi matin**. Les bacs peuvent être sortis **la veille à partir de 18h00**.

Trottoirs : un espace pour les piétons



Les trottoirs sont réservés aux piétons, y compris les personnes en fauteuil roulant ou avec poussette.

Il est donc **interdit**

d'y stationner, sauf si un marquage au sol autorise un stationnement partiel. Dans ce cas, merci de **respecter scrupuleusement les limites** pour garantir le passage sécurisé des piétons.

Si aucune place n'est disponible à proximité, pensez aux parkings situés **près du cimetière, de la mairie, de l'église** ou **de la place de la Fontaine**.

Taille des haies : une obligation légale

Les haies doivent être **entretenu**es régulièrement afin de ne pas empiéter sur la voie publique ou sur la propriété voisine.



Conformément à la réglementation en vigueur :

- Une haie **ne doit pas être planté** à moins de 50 cm de la limite de propriété, sauf s'il s'agit d'une haie mitoyenne.
- Une haie plantée entre **50 cm et 2 m** de la limite de propriété **ne doit pas dépasser 2 mètres de hauteur**.
- Si la haie dépasse 2 mètres, elle doit être plantée à **au moins 2 mètres** de la limite séparative.

Le non-respect de ces règles peut entraîner des **sanc**tions et des **conflits de voisinage**. Merci de veiller à la bonne tenue de vos plantations.

 **Ensemble, faisons de notre commune un lieu agréable à vivre pour tous. Merci pour votre civisme !**

DEMOGRAPHIE



DECES

Néant



NAISSANCES

Néant



MARIAGES

Néant



NOUVEAUX HABITANTS

4 voie d'Amance M. et Mme VIVERGE
Marvin & Alexia



POPULATION

D'après le recensement INSEE au 1er Janvier 2025, Mazerulles compte 288 habitants

ANIMATIONS



14 SEPTEMBRE
Brocante



25 OCTOBRE
Halloween



30 NOVEMBRE
Téléthon



(Date à définir)
Saint Nicolas

*Nous faisons appel aux bonnes volontés pour nous aider à organiser et animer les activités du village.
Toute aide, même ponctuelle, sera la bienvenue !*

INFORMATIONS DIVERSES : EN BREF

DECHETS VERT :

Trois plateformes d'apports volontaires de déchets verts sont ouvertes exclusivement aux particuliers sur le territoire de Communauté de communes Seille et Grand Couronné. Celles-ci se situent dans les stations d'épuration à Buissoncourt, Laître-sous-Amance et Moncel-sur-Seille.

SALLE POLYVALENTE :

Vous envisagez de louer la salle polyvalente pour un événement familial ?

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site internet de la commune : www.mairie-mazerulles.fr !

Vous y trouverez des photos de la salle, la liste des équipements disponibles, les tarifs de location (salle et vaisselle), ainsi que le calendrier des réservations. De quoi vous aider à mieux vous projeter et à organiser votre événement en toute sérénité !

MULTI-ACCEUIL (Crèches)

Multi-accueil Fleur de Sel

5 rue Jean Joseph Chamant - 54110 HARAUCOURT
ma.haraucourt@comcom-sgc.fr

Multi-accueil Fleur de Champ

Rue du Chanoine Rolin - 54280 CHAMPENOUX
ma.champenoux@comcom-sgc.fr

Multi-accueil Fleur de Vigne

4 allée du Pré-Harbois - 54690 EULMONT
ma.eulmont@comcom-sgc.fr

Multi-accueil La Zirond'Aile

15 Rue de la Promenade - 54760 LEYR
ma.leyr@comcom-sgc.fr



MAZERULLES EN RUINE, LE 18 AVRIL 1917